Session du 27 mars 2017

QUESTION D'ACTUALITE

Groupe socialiste, écologiste et républicain

Accès aux droits des agriculteurs

Monsieur le Président,
Mes chers collègues,

Les crises agricoles de ces dernières années, les marchés qui s'effondrent n'ont cessé d'avoir des conséquences très lourdes pour les agriculteurs. Savoir s'adapter pour survivre à un coût, tout comme les mises aux normes. Mais quand les crises frappent successivement, l'endettement finit par faire d'un métier choisi par passion, un métier exercé par nécessité de survie. Et dans ces moments de détresse, une question : vers qui se tourner ?

Les agriculteurs sont devenus des travailleurs pauvres de notre société. En 2015, 30% des agriculteurs (exploitants agricoles imposés au régime réel) ont eu des revenus équivalents à 354 euros par mois. Conséquence : alors que la MSA attendait 60 000 demandes de primes d'activité pour l'année 2016, elle en a enregistré plus de 200 000 dans tout le pays.

En cas de situations plus difficiles pour les exploitants, comme le précise la loi, lorsque sa situation exceptionnelle au regard de son insertion sociale et professionnelle le justifie, le Président du Conseil Départemental peut déroger par décision individuelle à l'application des conditions particulières d'accès au RSA.

Si des mesures existent, mon inquiétude est dirigée vers l'accès aux droits et le non-recours aux droits et aux minima-sociaux. On sait que le niveau de non-recours présente un taux élevé chez les exploitants agricoles et chez les personnes vivant en milieu rural.

Est-ce que chaque agriculteur dans notre département sait qu'il peut se faire remplacer temporairement s'il est en situation d'épuisement ? Est-ce que chaque agriculteur qui a ne peut pas joindre les deux bouts à la fin du mois sait qu'il peut prétendre à la prime d'activité ?

C'est pourquoi, Monsieur le Président, je me permets de vous interroger sur l'effort de communication qui est réalisé en lien avec nos partenaires sur l'accès aux droits des exploitants agricoles et de leurs employés ?

Groupe socialiste, écologiste et républicain
Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle
48, Esplanade Jacques Baudot - 54035 NANCY Cedex
03 83 94 54 91 | 54agauche.fr